



11 structures de Nouvelle-Aquitaine sélectionnées par le Fonds Pour l'Arbre

lundi 30 août 2021, par [lpe](#)

Créé en 2020, le Fonds pour l'Arbre agit, avec la haie, pour une transition écologique en milieu rural et agricole. Le Fonds pour l'Arbre dévoile les **86 opérateurs sélectionnés, répartis partout en France (dont 11 en Nouvelle-Aquitaine), suite à son appel à projets 2021-2022 « Plantation, gestion, filières : soutenir les actions pour l'arbre la haie dans nos territoires. »** à destination des structures engagées dans une stratégie territoriale de développement des arbres et haies champêtres (anciennement programme Plantons en France).

Le Fonds pour l'Arbre : planter, restaurer, accompagner

Face à l'urgence, sous l'impulsion de l'Afac-Agroforesteries (le réseau pour l'arbre et la haie) et la Fondation Yves Rocher, les acteurs du privé et de la société civile unissent leurs forces pour déployer les haies sur tout le territoire en créant un nouveau fonds de dotation, le Fonds pour l'Arbre. En permettant à de nouveaux partenaires mécènes de s'associer au projet, il démultiplie la capacité de soutien des projets locaux en faveur de la haie, sensibilise l'opinion publique sur le rôle écologique clé de l'arbre champêtre et de la haie, participe à la mise en place d'une politique nationale dans ce sens et contribue ainsi à la transition agroécologique des territoires français par la haie.

Le Fonds pour l'Arbre fédère et concrétise l'engagement d'acteurs très divers (Fondations, entreprises, associations, réseaux d'opérateurs locaux, ...), pour préserver et déployer la haie, comme ressource d'intérêt général. Ses actions s'appuient sur les outils développés par l'Afac-Agroforesteries (Végétal local, Label Haie...) pour certifier la qualité des actions, faciliter le travail de terrain, garantir des pratiques fiables et une montée en compétence de tous les métiers de l'arbre champêtre et de la haie.

Les actions et accompagnements sur le terrain portent sur 2 enjeux majeurs :

- préserver un patrimoine exceptionnel de haies en garantissant une gestion durable
- reconstituer un capital arboré par la plantation de millions d'arbres champêtres chaque année sans compromis sur la qualité.

Objectifs d'ici 2024 : Doubler la capacité de soutien financier du Fonds de dotation pour atteindre, chaque année :

- 3000 agriculteurs accompagnés
- 6000 km de haies gérées durablement avec le Label Haie
- 950 km de haies plantées à l'échelle de la France (dont 50% en Végétal local, dans toutes les régions)
- 40 territoires Label Haie accompagnés

- 90 opérateurs engagés dans le programme et formés à la thématique de la gestion durable

Les opérateurs lauréats engagés en Nouvelle- Aquitaine

Le Fonds pour l'Arbre a sélectionné 11 opérateurs en Nouvelle-Aquitaine suite à son appel à projets 2021-2022 « Plantation, gestion, filières : soutenir les actions pour l'arbre la haie dans nos territoires. » à destination des structures engagées dans une stratégie territoriale de développement des arbres et haies champêtres :

- Arbres et Paysages en Gironde (33 - Le Haillan) - www.arbres-paysages.fr
- Association Arbre et Agriculture en Aquitaine (40 - Saint Martin de Seignanx) - www.agroforesterie-aquitaine.com
- Association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine (79 - Montalembert) - www.promhaies.net
- Bocage Pays Branché (79 - Bressuire)
- CAUE de la Creuse (23 - Saint-Vaury) - www.caue23.fr
- Chambre d'agriculture de Charente-Maritime (17 - La Rochelle) - www.charente-maritime.chambre-agriculture.fr
- Euskal Herriko Laborantza Ganbara (64 - Ainhice Mongelos) - <https://ehlgbai.org>
- Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres (79 - La Crèche) - www.chasse-79.com
- Fédération des chasseurs de la Vienne (86 - Mignaloux Beauvoir) - www.chasseenvienne.com
- Paysage de Mares Haies d'Arbres (64 - Arras Larrebieu)

Les aides du Fonds pour l'Arbre

Pour la saison 2021-2022, le Fonds pour l'Arbre dispose d'une enveloppe totale de 870.000€, répartie entre quatre types d'aides et bonifications pour soutenir les actions pour l'arbre et la haie sur les territoires :

- L'aide à la plantation du Fonds pour l'Arbre a pour objectif de soutenir l'animation territoriale réalisée par l'opérateur autour de l'accompagnement des projets de plantation d'arbres et de haies champêtres. Elle est destinée aux professionnels du conseil et de l'accompagnement à la plantation des systèmes agroforestiers. Cette aide vise également à faciliter et inciter l'achat d'arbres et d'arbustes de la marque Végétal local grâce à un système de bonification de ces plants.
- L'Aide au développement de la filière Végétal local vise à apporter un soutien supplémentaire aux opérateurs (sélectionnés pour l'aide ci-dessus) qui souhaitent renforcer leur implication dans le développement de la filière Végétal local sur leur territoire.
- L'Aide à la mise en œuvre du Label Haie vise à soutenir la mise en œuvre du Label Haie auprès d'un groupe d'agriculteurs par une structure d'accompagnement territorial.
- L'Aide aux référents régionaux Label Haie vise à soutenir la mission de Référent régional Label Haie, dont le rôle est d'accompagner les acteurs locaux dans la montée en compétence sur la gestion des haies et la mise en œuvre du Label Haie.

La haie préserve la qualité de l'eau et la qualité des sols.

L'eau filtrée par les racines diminue de 50 à 90% la présence de polluants dans le sol et l'eau. En 2019, 67% du territoire national est concerné par la pollution de ses nappes d'eau avec une concentration moyenne en pesticides dans les eaux souterraines dépassant les normes réglementaires.

En freinant le ruissellement des eaux, la haie empêche le sol de s'éroder et préserve sa fertilité. Elle modifie la distribution de la matière organique dans le sol et sa dynamique à l'échelle du versant. Elle maintient le potentiel agronomique de la parcelle car une perte de 5 cm de sol entraîne une baisse de rendement de 15% (et qui atteint 75% pour 30 cm de sol perdu).

La haie restitue les eaux profondes pour les cultures. Les arbres transpirent et augmentent l'humidité de

l'air au niveau de la parcelle. Sous la haie, l'évapotranspiration augmente de 20%. Ce phénomène a pour effet de tamponner les variations de température et de créer un microclimat constant et favorable à l'agriculture. Cet effet de rafraîchissement réduit la demande évaporative des cultures et limite leur stress hydrique lié à des épisodes de sécheresse. Le rendement est augmenté de 20%.

La haie améliore le bilan carbone de notre agriculture. La haie est un puits carbone : 1 KM de haie mature = 128 tonnes de CO2 stockées.

La haie protège les cultures et les animaux d'élevage. Source de fraîcheur, la haie aide à faire face à la sécheresse. Elle procure aussi un abri au vent, au froid, à la pluie.

La haie est au cœur de la beauté de nos campagnes françaises.

La haie contribue à l'autonomie des territoires et est une source d'énergie renouvelable.

100M de haie = 10 tonnes de bois/an. Le bois issu de l'entretien durable de la haie peut être utilisé en bois de chauffage, litière pour les animaux d'élevages, bois d'œuvre (bois servant à la construction de bâtiment ou à la marqueterie et restauration de meubles).

www.fondspourlarbre.fr